

Ecole normale supérieure

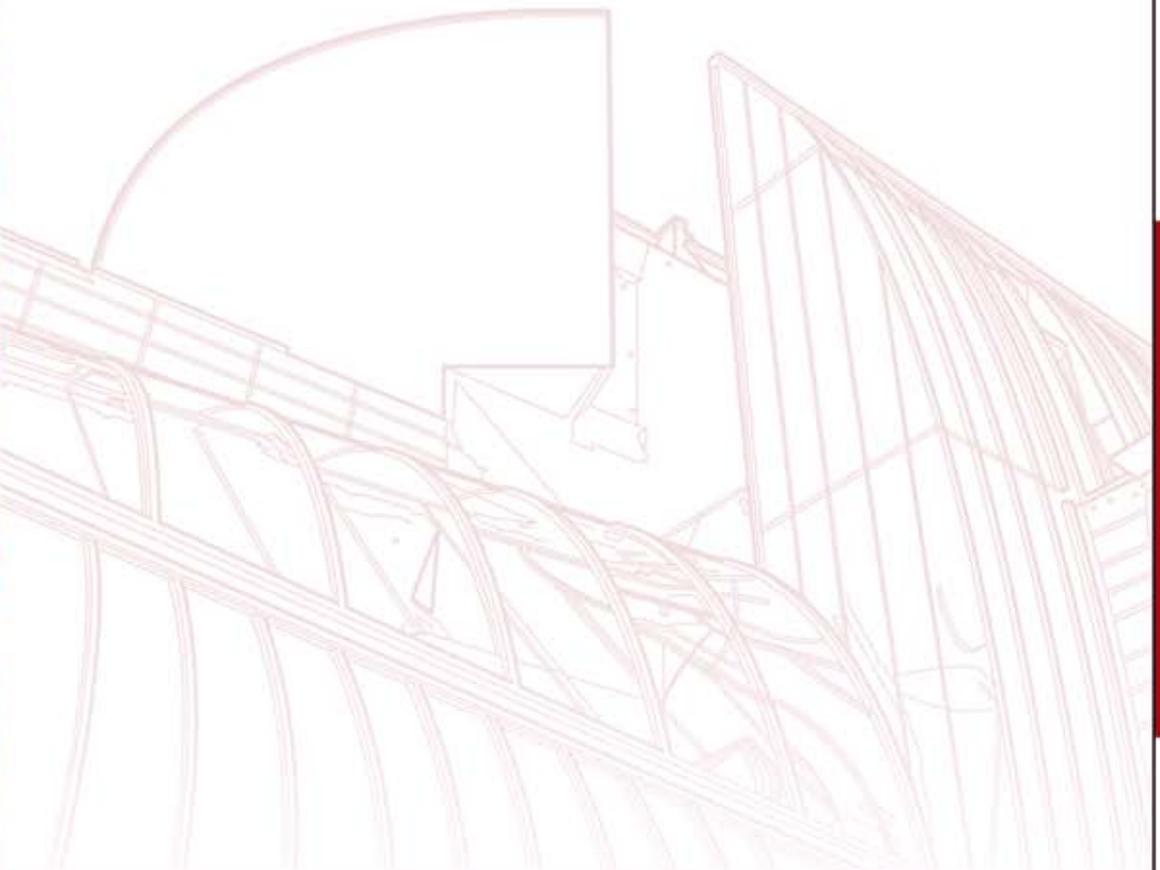
Lettres et sciences humaines

Erudition, création, diffusion des savoirs

Concours d'entrée

Rapport 2006

Ecole
Ecole
Ecole
Ecole
Ecole
Ecole
Ecole
Ecole
Etudes
Etudes
Etudes
Etudes
Etudes
Etudes
Etudes
Recherche
Recherche
Recherche
Recherche
Recherche
Recherche
Recherche
Recherche
Cultu
Cultu
Cultu
Cultu
Cultu
Cultu
Cultu
Cultu
Diffusio
savoir
savoir
savoir
Diffusio
savoir
Actual
Actual
Actual
Actual
Actual



15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

www.ens-lsh.fr

rubrique *Etudes, Entrer à l'ENS, Concours*

Histoire

Écrit

Épreuve commune

Thème : La France de 1789 à 1815 (colonies incluses)

Sujet : Terminer la Révolution, 1789-1815.

On peut se réjouir que la question de tronc commun sur la Révolution française ait été l'occasion d'une réflexion approfondie, les candidats et leurs professeurs ayant semble-t-il investi beaucoup d'efforts dans sa préparation. Ces efforts, disons-le d'emblée, ont été récompensés : la moyenne de l'épreuve augmente (variant de 7,87 à 8,33 selon les séries), ainsi que le nombre de notes élevées, ce qui ne peut qu'encourager les candidats sérieux et travailleurs. L'épreuve n'en reste pas moins sélective, et les moyennes sont une fois encore, et pour chaque série, lestées par un certain nombre de copies très faibles, dont nous signalerons les défauts, à toutes fins utiles.

Le sujet posé exigeait un effort de réflexion sur le sens des mots, préalable indispensable à l'élaboration d'une problématique idoine. Insistons sur ce point : multiplier les phrases interrogatives ne saurait tenir lieu de problématisation. Une problématique suppose une idée, qui va être testée ou démontrée dans le développement : encore faut-il que cette idée ou hypothèse soit formulée dans l'introduction... Il ne s'agit pas de « raconter les épisodes précédents » : les causes de la Révolution n'ont pas leur place ici, et ne devaient pas encombrer des introductions interminables ou des premières parties hors-sujet.

Au-delà de cette question de la définition d'une véritable problématique, le jury tient à attirer l'attention sur certains problèmes formels importants. Les maladroresses de forme sont d'autant plus irritantes qu'elles pourraient aisément être évitées. Une copie aérée, écrite lisiblement (une ligne sur deux, de grâce !), séparant clairement les parties et sous-parties, ménageant des transitions logiques, balisant sa démarche par des charnières simples et efficaces, ne peut qu'influencer favorablement ses lecteurs. L'orthographe compte toujours parmi les contraintes formelles communément admises, et l'on souhaite ne plus voir écorchés les accords du participe passé, non plus que les noms propres. On a vu avec tristesse revenir en force l'emploi intensif du futur historique. Il est étonnant de trouver un si grand nombre de familiarités, le recours au style parlé ou encore l'abondance de néologismes qui ne font qu'obscurcir le propos. Répétons-le avec force : le jury ne se laisse nullement impressionner par le jargon et les préciosités de plume (ni par les citations d'ouvrages ou de noms d'auteurs à pur effet de connivence). On attend bien plutôt une réflexion claire, solide et argumentée.

On peut regretter que certains candidats se soient contentés d'une interprétation réductrice du sujet, dévoyé en interrogation sur la datation du terme de la Révolution. Or, le sujet n'était pas « Quand la Révolution a-t-elle pris fin ? ». Il ne s'agissait pas de la borner chronologiquement. Cette attitude de géomètre menait à l'impasse. Car le point de vue adopté n'était en aucune façon celui des historiens ou de la postérité, mais bien plutôt celui des acteurs et contemporains de la Révolution, soucieux d'en proclamer le terme. « Terminer » ressortit au vouloir et à la décision politique, suppose une action volontaire, une intention performative. Il fallait examiner qui veut terminer la Révolution, pourquoi, et quel sens donner au mot « terminer ».

Sans multiplier les citations (pour certaines largement présentes dans les manuels), on peut partir du constat de la récurrence des proclamations « terminatrices », depuis Duport en 1791 (« La Révolution est finie. Il faut la fixer et la préserver en combattant les excès ») jusqu'à Bonaparte après Brumaire (« Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée ; elle est finie »).

« Terminer la Révolution » suppose qu'on en accepte les prémices : donc, la Contre-révolution est hors-sujet. Au-delà, le mot renvoie à deux sens distincts : clore, mettre un terme, d'une part ; et d'autre part, parachever, mener à son terme. Pour les uns, il s'agit bien d'arrêter le processus au point où il est arrivé ; pour les autres, il s'agit au contraire de l'approfondir, de parachever une œuvre encore inaboutie. « Terminer » signifie donc soit l'achèvement comme stabilisation, soit l'achèvement comme terme d'une transformation encore incomplète. Ajoutons enfin que si on laisse de côté le cas limite des contre-révolutionnaires, on peut convenir que tous les acteurs de la Révolution ont voulu la terminer, en ce sens qu'ils souhaitaient tous revenir, au bout du processus, à la paix sociale ; chacun bien sûr ayant sa propre définition des conditions de cette paix retrouvée. Ceci éclaire la lecture que l'on peut faire du processus révolutionnaire. À la différence de Burke, qui y voit une volonté d'emblée délibérée de faire table rase, on peut considérer que les révolutionnaires ont moins voulu abolir en soi tout ordre social, que rompre avec l'ordre ancien pour conjurer des discordes devenues trop éclatantes. De fait, pour bien des acteurs, prendre la tête du mouvement, c'était le canaliser, voire le limiter au strict nécessaire pour produire une nouvelle harmonie, parce que l'inégalité avait objectivement rendu non viable l'ordre ancien. Il suffit de voir la manière dont on fait la part du feu, lors de la nuit du 4 août.

Défini ainsi, le sujet présente deux versants, selon les dynamiques dominantes : dans une première période, jusqu'en 1794, dominent les dynamiques du parachèvement, qui portent sans cesse plus à « gauche » le curseur politique, sous l'impact des conflits politiques et militaires ; ensuite, se pose de façon récurrente l'obsédante question : comment terminer la Révolution sans restaurer l'Ancien Régime ? La séquence 1794-1799 pose le problème de l'impossible stabilisation républicaine « du milieu », tandis que se profile ensuite l'issue de la dictature militaire consentie, de 1799 à 1815 (et ce peut être une troisième partie). On attendait donc l'analyse de certains épisodes-clés, révélant les logiques à l'œuvre, comme la nuit du 4 août, Varennes et l'échec du compromis constitutionnel, les Tuileries et le 10 août, la Terreur, Thermidor, les coups d'État du Directoire, Brumaire..., débouchant sur un questionnement quant à la politique de Napoléon (légataire ou fossoyeur de la Révolution ?).

Rappelons que le jury n'attend pas des candidats l'étalage de connaissances encyclopédiques, mais bien plutôt une réflexion argumentée, manifestant un minimum de sens historique. Malheureusement, la tendance à la description des régimes et épisodes révolutionnaires successifs a (trop) souvent pris le pas sur un essai d'explication qui ferait la part des acteurs, et des circonstances, de leurs enchaînements. Pour un nombre trop important de candidats, le simple récit des événements révolutionnaires suffisait à prouver que la Révolution n'était pas « terminée »... L'une des difficultés résidait dans la capacité à ne pas remonter les événements révolutionnaires jusqu'à leurs origines ni à les décrire dans leur moindre détail, mais bien plutôt à montrer en quoi ils pouvaient être considérés par certains comme une terminaison dans le processus révolutionnaire et un aboutissement du projet révolutionnaire, ou au contraire, par d'autres, comme l'occasion de manifester le refus de s'en tenir là.

En 1815, se dessine une société qui semble, au plan économique-social, assez pacifiée, réconciliée autour de la propriété comme valeur cardinale, sous la tutelle des notables. Mais au plan politico-idéologique, rien de tel. Après la fuite en avant impériale, et deux changements de régime en un an, la Restauration apparaît à bien des Français comme une revanche contre-révolutionnaire. En ce sens, quoi qu'en aient les notables au pouvoir, la Révolution n'était pas terminée...

De façon récurrente sont apparus dans les copies plusieurs traits que le jury voudrait signaler à l'attention des préparateurs et des futurs candidat(e)s. Une curieuse tendance à la réification des processus analysés, tout d'abord : soit par la personnification (« l'élan révolutionnaire » qui « se veut » radical...), soit par le recours à la métaphore de « la machine » lancée, qui débouche par nature sur « l'escalade » ou « la fuite en avant »... Tout ceci en occultant totalement les éventuels enjeux sociaux ou économiques sous-jacents, qui contribuent à la mobilisation politique. Les (mauvais) candidats ont souvent paru peu armés pour analyser ce qu'est un processus politique ; singulièrement, le processus révolutionnaire apparaît incompréhensible dans leur copie, sauf à recourir à une démonologie implicite ou à une réification déplacée. Certains effets de plume d'auteurs comme F. Furet ont eu des effets dévastateurs : que de fois a-t-on vu l'idée que la Révolution « roule ses acteurs dans sa vague » tenir lieu d'explication définitive ! Inversement, et curieusement, l'hypothèse d'un éventuel « dérapage » n'a guère été discutée : signe que l'existence d'un mouvement populaire actif, avec ses revendications spécifiques, était peu présente à l'esprit de bien des candidats... Ceux-ci ont souvent été plus prompts à réduire les enjeux à l'affrontement des « modérés » et des « radicaux » ou « extrémistes ». Dans tous les cas, l'arrière-plan social était totalement occulté ; ne restait que de l'idéologie... Dans ces

conditions, la problématique de la terminaison comme stabilisation ou au contraire comme parachèvement était assurément hors de portée. C'est aussi que les candidats ont montré une compréhension bien réductrice de l'historiographie. Prompts à stigmatiser un supposé « schéma marxiste » (l'historiographie dite « républicaine » ou « jacobine » est perçue comme « marxiste », ce terme étant dans bien des copies synonyme de « communiste »), les candidats se rangent généralement derrière la bannière de F. Furet de façon assez naïve, ou sans même s'en rendre compte. Précisons : c'est leur droit légitime de ne pas considérer que tous les auteurs se valent, et d'en trouver certains plus pertinents que d'autres. Le jury admet toutes les interprétations, pourvu qu'elles soient étayées. Mais il voudrait simplement que l'on prît plus de distance, en présentant les diverses thèses en présence, en évoquant les débats historiographiques : sur le « dérapage » et sur le rôle des sans-culottes, sur la Terreur (déchaînement ou au contraire tentative de canalisation de la violence politique ?), etc. Il ne suffit pas de truffier sa copie de noms d'historiens ; il faut montrer qu'on sait de quoi on parle, et exposer les thèses en présence. Sinon, mieux vaut ne pas se livrer à l'exercice vain du « *dropping names* », qui ne saurait impressionner le jury.

Fort heureusement, ces défauts ont été évités par bon nombre de copies, où l'intelligence d'une réflexion historique se faisait sentir. Encore une fois, nul improbable savoir encyclopédique n'est requis ; mais bien plutôt un travail constant tout au long de la courte année de préparation, et un minimum de réflexion critique, se manifestant entre autres dans l'élaboration d'une problématique véritable dans l'introduction, et la capacité d'une mise en perspective dans la conclusion (qui ne saurait être un plat résumé de la copie). Les copies manifestant un tant soit peu ces qualités ont été et seront notées en conséquence.

Série sciences humaines - Option

Les pèlerinages à Jérusalem aux alentours de 1033 vus par Raoul Glaber

Statistiques

Le nombre des candidats ayant composé est de 777 ; 750 ont composé dont 2 ont rendu copie blanche.

La moyenne de l'épreuve s'élève à 06,35/20 (écart-type = 3,28)

Les notes s'échelonnent de 0 à 18 et se répartissent ainsi:

130 copies de 0 à 3

272 copies de 4 à 6

178 copies de 7 à 8

75 copies de 9 à 10

29 copies à 11

19 copies à 12

19 copies à 13

13 copies à 14

9 copies à 15

5 copies à 16

2 copies à 17

2 copies à 18

Remarques générales

Le texte n'était pas un document inconnu et bon nombre de candidats avaient entendu parler de Glaber et ont même su utiliser à bon escient d'autres extraits de son œuvre.

Quelques défauts auraient pu être aisément évités. La plupart des candidats n'ont pas fait usage des notes de bas de page qui auraient dû les aider à commenter la datation approximative (« aux alentours de 1033 »). Le titre est là pour aider au commentaire et il fallait se pencher sur cette datation.

Certains se sont fourvoyés avec le passage mis entre crochets, qui résumait le texte, et y ont vu une hésitation de la part de Glaber lui-même, voire une tentative d'autocensure...

Le jury n'exigeait aucun plan a priori : le texte pouvait être étudié en deux ou trois parties. L'effort pour dégager une troisième partie a souvent l'avantage de permettre de repérer un thème que le plan en deux parties, «immédiat», ne met pas en valeur. Voici trois exemples de plans adoptés, qui peuvent se justifier :

- 1) Analyse du pèlerinage 2) Manifestations de la foi 3) Crainte de la fin des temps?
- 1) Un pèlerinage type 2) Jérusalem terrestre et Jérusalem céleste 3) La religion des laïcs
- 1) Jérusalem 2) le pèlerinage 3) Glaber historien

Les candidats s'expriment dans l'ensemble dans un français correct même si l'on observe des copies à la syntaxe déstructurée [« Il ne peut, plus suivre les tenants de ce présage, il ne peut, plus se placer contre la thèse » - ponctuation respectée - , « confiée au autorité religieuse »] et à l'orthographe inadmissible (« crucifiction », « ostie », « Liébaud est exhaussé »..., de trop nombreuses « chrétienté » et plusieurs « resucité »...). Fort heureusement très peu de candidats usent du jargon pédant à la mode qui ne sert qu'à masquer le vide de la pensée (mais on a trouvé quelques phrases telles: « le pèlerinage est l'indice d'une transcendance sociétale »).

Plus important: les candidats doivent prêter attention au fait que les mots ont un sens, et qu'il faut utiliser ceux qui désignent avec précision l'idée que l'on souhaite exprimer, faute de quoi aucune communication n'est possible. Les termes de relique, de miracle, sont parfois mal définis: il n'est pas exact de parler de sacrifice ou de miracle (erreur fréquente) pour la mort de Liébaud alors qu'il s'agit d'un vœu exaucé. Il est encore moins exact de considérer Liébaud comme un martyr (le martyr chrétien est celui qui trouve la mort en étant tué par des ennemis de sa foi, pour avoir voulu les convertir ou pour avoir refusé d'abandonner sa religion); il n'est pas non plus un saint, même si le récit de sa mort relève du genre des « exempla » et s'apparente à un récit hagiographique.

Les clins d'œil à l'actualité ou l'ironie vis à vis du texte sont mal venus: Raoul Glaber n'est pas « un moine de la Jet-Set », les pèlerins ne sont pas « ridicules » en se rendant auprès d'un tombeau vide, il est faux d'écrire que « L'Eglise s'assainit avant que la réforme grégorienne chamboule sa conduite » (sic). L'historien doit faire l'effort de se s'imprégner du contexte mental du temps passé (la comparaison de Liébaud avec Bernadette Soubirous ne s'imposait pas!).

Brèves remarques sur la méthode

(Le rapport contient en annexe des conseils détaillés pour le commentaire de documents).

→ Les candidats ont dans l'ensemble fait des efforts pour proposer des introductions et des conclusions correspondant à ce qui est nécessaire dans un commentaire: présentation de l'auteur, de la nature de l'œuvre, de la date et du contexte de composition, annonce du plan en introduction, réflexion générale sur l'intérêt historique du document et sur son éventuelle portée.

- Malheureusement les connaissances précises sur Raoul Glaber font souvent défaut.

- Par ailleurs le contexte est souvent malmené: ou bien il est trop vague, consistant en généralités, plus ou moins exactes, sur la religion médiévale, ou bien il est en dehors du sujet (développement sur les Croisades, la réforme grégorienne, la querelle des investitures). Le contexte ne doit présenter que ce qui est utile à la compréhension du document; donc se limiter à la situation de Jérusalem: ville sainte pour les Juifs et les Chrétiens, occupée par les Musulmans, objet d'une dévotion intense qui se manifeste par des pèlerinages dont on observe l'accroissement dès le Xe siècle (Glaber signale dans un autre passage des *Histoires* que, après sa conversion, Etienne de Hongrie, vers 997, a lancé un appel à un pèlerinage massif en direction de Jérusalem, qui attire une foule de croyants). Bref il faut adapter le contexte au texte.

- L'introduction ne doit pas comporter de jugement de valeur sur le document ni sur l'œuvre de Glaber: certains candidats portent un regard a priori en fonction duquel ils orientent ensuite leur commentaire: ainsi les témoignages oraux utilisés par Glaber sont-ils d'emblée discrédités en raison de leur nature, ce qui conduit ces candidats à rejeter entièrement le texte et à lui dénier toute valeur informative. Or les témoignages oraux, s'ils doivent être appréciés à leur juste valeur et critiqués, ne peuvent être rejetés par l'historien au profit de l'écrit, qui lui-même est susceptible d'être erroné ou tendancieux... Il ne faut pas poser a priori les limites de la valeur de la source: cela doit être réservé à la fin du commentaire ou à la conclusion.

→ Dans le commentaire proprement dit, les principaux défauts consistent en des erreurs de méthode.

- Le document fait l'objet d'une paraphrase, ou bien est utilisé comme point de départ à des digressions où le candidat développe tout ce qu'il a retenu de son cours en prenant appui parfois sur un seul mot du texte (par exemple des développements entiers sur l'épiscopat du XI^e siècle à partir de la simple mention d'un évêque dans le document...). Dans le même ordre d'idées, il est inutile de multiplier les longues citations intégrales: mieux vaut renvoyer aux numéros des lignes; sinon la copie verse dans la paraphrase.

- Certaines copies font le choix de procéder à une explication grammaticale et stylistique phrase par phrase où le commentaire se limite à un catalogue lexical (parfois farci de truismes: « On notera le qualificatif "gros" précédé de l'adverbe d'intensité "très" »...). De ce point de vue les « plans linéaires » annoncés par plusieurs candidats se révèlent désastreux dans l'optique du commentaire car les copies se bornent à une série d'annotations, de gloses, parfois savantes, mais qui ne servent pas à comprendre le document, ne l'exploitent pas, et sont sans lien logique les unes avec les autres. Ces plans linéaires sont en général le reflet d'une paresse d'esprit, d'une incapacité à dégager des thèmes qui regroupent les différents éléments du texte.

→ La critique du document est un exercice délicat qui demande beaucoup d'entraînement.

- Le jury n'exigeait donc pas une critique très développée mais il fallait éviter autant le soupçon systématique (le texte repose sur des témoignages oraux donc tout est faux) que l'hyper-positivisme qui frise parfois le ridicule (Liébaud serait mort « d'une crise d'hypoglycémie » ou de « dysenterie »; les pèlerins se rendraient à Jérusalem parce qu'ils douteraient des vérités de la foi et qu'ils chercheraient des preuves).

- La tendance au soupçon amène parfois à des contresens, à de totales erreurs de lecture: l'offre à Robert le Pieux d'une relique de la vraie Croix n'est pas une pratique simoniaque, Glaber ne met pas en garde dans son dernier paragraphe contre « les délices de l'Orient »!

- Trop de candidats ont à tout prix voulu retrouver dans le texte ce qu'ils avaient appris en cours: cette démarche biaisée fausse toute la copie. Le texte est une source, un témoignage, qui n'a pas vocation à fournir un tableau complet de la question au programme. Ainsi Glaber ne critique pas la compromission d'Oury avec les pouvoirs séculiers; l'offre d'une relique de la vraie Croix ne relève pas du trafic de reliques (très souvent évoqué); il est difficile de voir dans ce texte la trace de la querelle des investitures (souvent appelée en renfort): Oury n'est pas « en révolte contre Robert le Pieux » ni « manipulé » par Constantin. Enfin il est inutile et erroné de reprocher à Glaber de ne pas parler de tel ou tel aspect de la religiosité médiévale, de la vie de l'Eglise, comme s'il s'agissait d'un manuel contemporain ou d'une copie dont on évaluerait les connaissances...

- Attention enfin aux extrapolations inappropriées au document: l'échange entre la relique de la Croix et l'épée n'est pas un indice de la révolution commerciale du XI^e siècle, le fait qu'Oury offre une épée n'est pas une preuve de la violence des évêques, etc.

→ Le programme était une question d'histoire religieuse et le document comportait des éléments relatifs au dogme chrétien. Pour autant, le commentaire ne devait pas se transformer en étude théologique, détachée de tout contexte. Il fallait expliquer rapidement les allusions au dogme et à la pratique mais sans leur ôter tout ancrage historique (le discours de Liébaud distinguant l'âme et le corps pouvait conduire à rappeler la double nature du Christ mais sans dévier sur les hérésies dualistes ou sur les modalités du rapport de l'âme et du corps, la transsubstantiation, etc.).

→ Relevons enfin quelques grosses erreurs de lecture ou des ignorances dont on aimerait guérir les candidats

* une copie a, tout du long, parlé du pèlerinage à La Mecque...

* Le christianisme n'est pas une « religion du Livre »: l'expression est propre aux Musulmans qui qualifient ainsi le judaïsme et le christianisme parce que ces religions seraient des déformations du message originel de Dieu, qui aurait toujours été celui de l'islam, message transmis dans le livre éternel et incréé qu'est à leurs yeux le Coran. Le christianisme n'a rien d'une religion du Livre et le statut de la Bible ou des Evangiles n'a rien à voir avec celui du Coran.

* les femmes ont bien une âme au Moyen Age (sinon on ne les baptiserait pas!); l'idée que le christianisme a dénié une âme aux femmes est un trait polémique du XIX^e siècle, échafaudé à partir d'une lecture erronée d'un canon du concile de Trente.

* Glaber ne « stigmatise » pas ici les femmes en qualifiant d'« inouïe » leur affluence à Jérusalem: il s'étonne de leur présence dans un entreprise qui comporte des risques et qui suppose un éloignement durable de son lieu d'origine.

* il n'y a pas de chasse aux sorcières au XI^e siècle et Glaber n'a pas composé de récit à ce sujet.

* le Christ n'a pas été crucifié « au sommet des oliviers » ni sur le mont des Oliviers et, contrairement à ce qu'écrit un candidat, il n'est pas « habituel de voir les Evangiles commencer par la phrase: "comme il se rendait au Mont des Oliviers" »...

* Lorsque Liébaud envisage l'hypothèse qu'il puisse mourir dans l'année, il parle de sa propre mort et non pas de la fin du monde.

* Glaber peut difficilement être le défenseur de la Réforme grégorienne qui ne commence qu'après sa mort. A propos de la Réforme grégorienne, la tendance actuelle de la recherche est de constater que celle-ci a grossi les phénomènes de la simonie et du nicolaïsme et que les historiens ont parfois pris pour argent comptant ce qui relevait de la polémique.

* les pèlerinages du début du XI^e siècle ne sont pas non plus la conséquence des Croisades dont on sait qu'elles démarrent en 1096.

* Le débat sur le Filioque n'est pas un débat sur la filiation de Jésus...

* Ce n'est pas l'empereur byzantin qui a détruit le Saint Sépulcre mais les Musulmans, sur ordre du calife Al Hakim en 1009 (qui était arabe et non «turco-mongol »).

Enfin, le jury a été surpris de constater le poids d'une vision du Moyen Âge digne de celle véhiculée par les médias et qui remonte au XIX^e siècle: le X^e siècle n'est pas un siècle de fer et de sang (« On se place sous la protection du plus fort qui est bien souvent une brute ») et l'Europe du XI^e siècle n'a pas été en proie à d'universelles frayeurs millénaristes. On est depuis longtemps revenu sur la soi disant anarchie féodale (cf. les travaux de D. Barthélémy), les femmes ne sont pas à l'époque « toutes considérées comme des sorcières », les paysans ne meurent pas de faim d'année en année... On ne demandait pas aux candidats de connaître les controverses opposant plusieurs historiens au sujet des « peurs de l'an mil », à tout le moins eût-on apprécié de voir plus souvent évoqué le nom de Georges Duby (sans préjuger de la validité de ses thèses).

Proposition de commentaire

Le corrigé qui suit dépasse évidemment ce qu'un étudiant peut réaliser dans les trois courtes heures à sa disposition. Le jury n'en attendait pas autant. Une distinction typographique isole des éléments que l'on n'exigeait pas des candidats mais qui servent ici à mieux comprendre un document très riche.

Introduction

L'auteur: un moine gyrovague.

Raoul Glaber n'est guère connu que par ce qu'il a dit de lui dans les passages autobiographiques de ses *Histoires*. Il est sans doute né vers 985 et meurt en 1046. Il est célèbre pour la rédaction de ses *Histoires* et pour avoir mené une vie de moine gyrovague.

Confié par ses parents à l'âge de 12 ans à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre puis expulsé en raison de son mauvais caractère, il est passé de monastère en monastère. Les différentes étapes de son parcours sont mal connues : il est à Auxerre en 1002, séjourne peut-être au monastère de La Réôme entre 1003 et 1010, alors dirigé par l'abbé Heldric d'Auxerre et où il a sans doute rencontré Guillaume de Volpiano.

Il s'attache à la personnalité du célèbre réformateur Guillaume de Volpiano et le suit à Saint-Bénigne de Dijon où il se trouve sans doute en 1016, puis lors de ses voyages en Italie, notamment entre 1026 et 1028. C'est à lui que Glaber doit une bonne part de ses informations relatives aux années 1020-1030. On trouve ensuite Glaber à Cluny dès 1030; il semble y avoir séjourné jusque vers 1035 avant de se diriger vers Saint-Germain d'Auxerre.

Les *Histoires*: nature et contexte de l'œuvre de Raoul Glaber

→ Une œuvre de commande

Après un séjour à l'école réputée de Saint-Germain d'Auxerre (dotée d'une riche bibliothèque), Glaber put disposer des manuscrits conservés à Cluny, pour répondre à la demande de Guillaume de Volpiano, relayé par Odilon (abbé de Cluny de 994 à 1049) : il doit rédiger une Histoire universelle qui mettra en évidence le caractère exceptionnel de la période comprise entre le millénaire de l'Incarnation et celui de la Passion. Il en rédige les trois premiers Livres entre 1030 et 1035, vient à bout du quatrième - dont est issu notre texte - en 1040-1041 et entame alors le cinquième (inachevé) vers 1045.

La logique qui préside à la rédaction est celle de la **commémoration et de la prise de conscience**: Glaber doit rappeler aux hommes l'immense importance de l'Incarnation et de la Passion, que soulignent les signes envoyés par Dieu lors de leur millénaire. Comme le voulait Guillaume de Volpiano, il dévoile le sens caché des signes qui se sont produits lors de ces deux anniversaires fondamentaux, ceux des événements les plus importants pour le destin de l'humanité. Ces signes sont évidemment des événements hors norme, sinon ils seraient passés inaperçus. Ce programme est explicitement inscrit dans le prologue des *Histoires*: il faut lire les textes de Glaber en fonction de cette conception d'ensemble et non d'a priori liés au thème des « terreurs de l'an mil ».

Deux compléments:

- Cette tendance à marquer la commémoration des épisodes centraux de la vie du Christ se retrouve dans l'explication donnée par Glaber à la Trêve de Dieu. En substance, il est interdit d'employer les armes le dimanche, en souvenir de la Résurrection, et du jeudi au samedi en mémoire de la Cène et de la Passion¹. Le chrétien doit vivre au rythme du Christ dont les derniers jours sont réactualisés, rendus présents, chaque semaine.

- Aux alentours de l'an 1000 et de 1003 Glaber cite pêle-mêle des éléments inquiétants et des motifs d'espoir. Entre 1000 et 1033 s'accumulent un grand nombre de signes et de prodiges, donnant de la période considérée un portrait déroutant. Bien plus qu'à l'accoutumée se multiplient des événements mémorables. Ce sont au sens propre des signes apocalyptiques - qui révèlent les intentions divines - mais non des indices d'une imminence de la fin du monde. La conception d'ensemble est, pour D. Iogna-Prat ou D. Barthélémy, « deutéronomiste »: les signes sont des avertissements, des sanctions, des récompenses. F. Brunhölzl remarque que les *Histoires* sont moins une classique histoire du salut que l'illustration d'une théorie du monde, de même que les vies d'abbés et de saints clunisiens sont davantage un exposé de leurs vertus qu'un résumé de leurs actes².

Bref Glaber peut apparaître comme un authentique historien qui effectue le tri entre les événements, voire établit des faits en révélant leur existence et vise avant tout à reconstituer un ordre intelligible, à dégager des enchaînements. Le plus remarquable étant finalement qu'il a écrit un récit contemporain (il commence en 900 et s'intéresse surtout aux années 990-1040) en prenant appui sur des témoins (ici les compagnons de Liébaud ou l'évêque Oury, indice de la fréquence, voire de l'importance de ses relations).

→ Contexte: **Glaber et le millénaire de la Passion.**

Les années entourant le millénaire de la Passion sont, dans le livre de Glaber, l'écho de 1000 qui a vu se dérouler toute une série d'événements mémorables (disparition de personnages illustres, hérésies, fièvre de constructions d'églises). De fait, des personnages célèbres disparaissent à leur tour : le pape Benoît VIII en 1024, Fulbert de Chartres en 1028, le roi Robert le Pieux et Guillaume de Volpiano en 1031. Une épouvantable famine ravage le monde - en réalité la Bourgogne où Glaber puise tous ses exemples ! - durant trois ans, à tel point, dit Glaber, que l'on crut arrivée la fin du genre humain; elle culmine au début de 1033 avant que ne reviennent la prospérité et la paix, tandis que les foules, mêlant nobles et humbles, hommes et femmes, se précipitent en direction de Jérusalem.

Les extraits qui ont été ici choisis permettent d'étudier en un premier temps certaines manifestations de la foi chrétienne. En un deuxième temps on verra ce qui a trait à la ville sainte de Jérusalem avant, pour finir, d'aborder les conceptions historiques et religieuses de Raoul Glaber.

¹ *Histoires*, V, 15, p.297.

² F. Brunhölzl, *Histoire de la littérature latine du Moyen Age*, t. II, 1996, p. 199.

Trois remarques sur Glaber:

* **L'auteur est controversé:** il fut le seul chroniqueur à présenter l'année mil sous des couleurs insolites. Les jugements portés sur lui n'ont cessé d'évoluer. Les historiens positivistes du début du XXe siècle ne lui accordent aucun crédit et leurs appréciations sur la qualité de son œuvre sont extrêmement sévères. G. Duby procéda à une réévaluation du personnage, qu'il considérait comme un excellent témoin des mentalités de l'an mil. Depuis, Glaber est utilisé par les partisans de l'existence des terreurs ou d'un millénarisme diffus (J. Fried, R. Landes): il exprimerait une angoisse apocalyptique qu'il aurait été obligé de censurer.

* Information complémentaire, qu'on ne pouvait exiger des candidats: Glaber est un auteur difficile, un personnage complexe. Des recherches récentes (D. Iogna-Prat) ont établi qu'il était un intellectuel de haut niveau, lecteur des *Ambigua* de Maxime le Confesseur. Son œuvre est bien plus ordonnée qu'il n'y paraissait jusque là, animée par une conception théologique articulée de façon précise, digne des élaborations les plus abstraites de la pensée clunisienne (celle des abbés Odon et Odilon).

* Il n'avoue guère d'angoisse eschatologique. Ainsi qu'il l'écrit dans le prologue du premier Livre des *Histoires*, son but est de transmettre à la postérité un ouvrage recensant les événements importants, dignes d'être conservés dans la mémoire des hommes (ce qui suppose qu'il ne croit pas à l'imminence de la fin des temps)³.

I- LES MANIFESTATIONS DE LA FOI CHRETIENNE

1) La fièvre du pèlerinage

→ La vogue du pèlerinage

Jérusalem attire une foule de pèlerins depuis les origines du christianisme. Il semble que la vogue se soit accentuée à partir de l'époque carolingienne et plus encore au Xe siècle. Les exemples deviennent plus nombreux à partir du dernier tiers du Xe siècle. Au début du XIe siècle on connaît ceux mentionnés par Adhémar de Chabannes (Guillaume Taillefer, parti en octobre 1026 et revenu au mois de juin 1027 ou encore Guillaume duc d'Aquitaine parti en compagnie des évêques de Poitiers et de Limoges).

Pour l'année 1015 Glaber signalait déjà l'existence d'un pèlerinage massif animé par « une incroyable foule d'hommes exultant »⁴. Tout indique que l'on est en présence d'un phénomène d'une grande ampleur et dont l'importance croît tout au long du XIe siècle pour culminer avec la Croisade.

→ Un pèlerinage universel

A en croire Glaber c'est de « la terre entière » (l.1) que viennent les pèlerins. L'exagération est manifeste mais peut-être, en dehors des habituels croyants issus de Gaule et d'Italie, Glaber a-t-il rencontré ou entendu parler de dévots allemands ou anglais. Toutefois, lorsqu'il donne des noms précis, il s'agit d'individus originaires du royaume de France... On ne peut exclure une exagération liée à son souci de montrer l'importance de la période.

→ Des pèlerins de tous les milieux

L'universalité sociale renforce l'universalité géographique. Selon Glaber ce sont les humbles, les gens « de la couche inférieure du peuple » qui donnent le signal du départ (l.2). Le fait n'a rien d'impossible (que l'on songe à Pierre l'Ermite 60 ans plus tard) mais l'imprécision du récit laisse peu de prise pour une explication approfondie. S'agit-il de paysans ? Quant aux « classes moyennes » (l. 3 *mediocres*) il peut s'agir de bourgeois - au sens médiéval du terme - comme de riches paysans. Glaber utilise le pluriel à propos des rois, des comtes, des marquis et des évêques. En ce qui concerne les rois on sait que Knut le Grand roi de Danemark et d'Angleterre se rend dans la ville sainte en 1027 ; ce ne fut en revanche pas le cas du roi de France Robert le Pieux, ni des empereurs Henri II ou Conrad II. Parmi les évêques, Glaber signale le voyage d'Oury d'Orléans (l.24) ; on en connaît d'autres, quelques années plus tard. En dépit de son amplification, l'information de Glaber est crédible.

³ *Histoires*, I, 1, p. 36.

⁴ *Histoires*, III, 25, p.186.

Pour G. Duby le fait que les humbles, les pauvres soient partis en premier révèle le caractère *révolutionnaire* de l'événement (*Les trois ordres*, p. 242). La gradation présentée par Glaber correspond-elle à un ordre chronologique ou est-elle liée à la volonté de l'auteur d'inverser l'ordre hiérarchique de la société, comme y invite d'ailleurs le Christ lui-même (« Les premiers seront les derniers »)? A l'interprétation du pèlerinage en termes de "révolution" on peut préférer l'idée d'appropriation des lieux saints du christianisme par des couches de plus en plus nombreuses de la population, ce que confirment les rares sources dont on dispose.

Il ne faut pas oublier que le voyage est long, difficile, dangereux, quel que soit le chemin utilisé: la voie de mer où l'on risque les attaques de la piraterie arabo-musulmane, ou la voie de terre, ouverte récemment, depuis la conversion de la Hongrie aux alentours de l'an mil. Les risques encourus expliquent que ces pèlerinages soient collectifs et non individuels, comme le montrent les exemples de Liébaud, des pèlerins de retour à Bèze et d'Oury qui, en tant qu'évêque, ne pouvait voyager seul. De ce point de vue le pèlerinage relève de l'imitation du Christ mais aussi de la pénitence (il est d'ailleurs parfois exigé comme pénitence cf Foulques Nerra comte d'Anjou).

→ Les femmes aussi

Dernier élément, proprement inouï selon Glaber: la participation de femmes en grand nombre, de toutes origines sociales (l.4). Sa remarque montre au passage qu'il y avait antérieurement des pèlerinages à Jérusalem. Cette présence de femmes parmi les pèlerins est effectivement attestée dans d'autres sources. On peut y voir un indice d'un mouvement de religiosité féminine, propre à l'Occident et qui a pris une grande ampleur et des formes variées aux XII^e et XIII^e siècles. Se rendent-elles à Jérusalem en groupes ou font-elles partie des expéditions entreprises par les hommes ? Autre question à se poser : restent-elles à Jérusalem comme moniales ou reviennent-elles dans leurs terres ? Rien dans le texte de Glaber ne permet d'y répondre (on sait que lors des Croisades de nombreuses femmes délaissent leur mari pour vivre en Terre Sainte et se vouer au soin des malades ou des pauvres).

Raoul Glaber est ici en accord avec la conception clunisienne qui veut que la vie du chrétien soit un pèlerinage. Ces pèlerinages deviennent l'objet de récits, de témoignages qui contribuent à leur tour à maintenir voire amplifier le phénomène. L'aventure de Liébaud en est un exemple.

2) La foi des humbles : Liébaud d'Autun

Tout l'épisode de Liébaud d'Autun (un Bourguignon...) permet d'étudier la religiosité de l'époque sous à peu près tous ses aspects. A travers ce cas personnel, Glaber brosse le portrait de la foi commune à nombre de pèlerins. On peut en distinguer les composantes ainsi que les caractéristiques psychologiques. Mais l'intention apologétique et édifiante fausse sans doute la véracité des faits : il n'est pas certain par exemple que les discours de Liébaud ne soient pas avant tout ceux de Glaber, amplifiant et magnifiant un récit fait par les témoins de la mort du pèlerin. Il fabrique ici un *exemplum*, de façon à propager la conception clunisienne de la foi et de la spiritualité.

→ manifestations physiques de la foi

Le croyant est d'abord ému par les Lieux saints (le mont des Oliviers dans le cas de Liébaud, l.5), lieux qu'il « voit de ses yeux »: cf l.10. Ses émotions se traduisent physiquement : le voyage en soi est déjà une traduction en actes de l'intensité de la foi (A.Vauchez parle à propos des pèlerinages d'une « spiritualité de l'action »). A Jérusalem le fidèle exprime par des gestes excessifs toute la force de son émotion : il se jette au sol, les bras en croix (posture des pénitents), exulte en pleurant de joie (l.7-8). Il alterne prosternations et postures debout, passant de l'attitude la plus humble, la plus abaissée possible à celle exprimant son désir de monter aux cieux (l.8), les paumes tournées vers le ciel en signe d'offrande, de prière ou d'appel. Il entre dans ce comportement une part d'imitation du Christ.

→ expressions verbales de la foi : un contenu christologique.

A travers les commentaires de Glaber et le discours qu'il prête à Liébaud (et que lui ont sans doute rapporté les pèlerins) on voit se dessiner les linéaments de la religiosité de la première moitié du XI^e siècle. La prière de Liébaud est personnelle; il y développe son propre discours, individualisé,

mais elle illustre des thèmes communs. La présence même de ce discours témoigne d'un processus en cours, celui de l'individualisation de la foi et de ses expressions.

Le discours est un condensé de la foi (ce qui suggère une forte intervention de Glaber): d'abord le rappel que le Christ est venu afin de sauver les hommes (l. 10): la religion chrétienne est eschatologique et sotériologique. Les l. 9-11 rappellent l'essentiel de la vie du Christ : la descente sur terre c'est-à-dire l'Incarnation, la Rédemption et l'Ascension. Puis le discours se fait plus précis et plus intellectuel (l. 11-13), témoignant d'une réflexion par analogie : puisque Liébaud est venu à Jérusalem, puisque donc son corps physique est là où était celui du Christ, il s'attend à ce que son âme, une fois séparée du corps, se rende là où se trouve l'âme du Christ, au Paradis. L'effort du pèlerin mérite récompense (c'est d'ailleurs la conclusion de Glaber, sa ligne directrice).

Il y a deux étapes dans le salut : le corps se rend et va reposer là où le Christ est mort, s'est sacrifié, puis l'âme montera au ciel. Pas d'allusion au Jugement dernier; implicitement Liébaud table sur un jugement qui doit avoir lieu au moment du décès. L'eschatologie est donc immédiate, immanente mais non adventiste ou apocalyptique. Tout se joue lors de la mort individuelle : le jugement personnel qui a lieu à ce moment décide du sort éternel de l'individu que le Jugement Dernier ne fait que sanctionner. Mais la réflexion théologique est encore loin d'être achevée à cette époque.

Remarquer aussi que Liébaud s'en remet entièrement à la volonté du Christ : c'est ce dernier qui doit décider du moment du trépas (l.11 « si cette année...»). On peut donc supposer que, au cas où il ne viendrait pas à mourir, Liébaud rentrerait à Autun, en tout cas il n'exprime pas la volonté d'attendre la fin de sa vie à Jérusalem. C'est vraisemblablement cet abandon dans la volonté divine et les manifestations de sa piété qui lui valent - dans l'esprit de ses compagnons et de Glaber - d'être rappelé à Dieu lors de son séjour en Terre sainte.

3) Une mort très chrétienne

La mort de Liébaud est un morceau de bravoure (l. 15-20). Liébaud renonce à la vie par étapes, notées scrupuleusement par Glaber: il s'est écarté du groupe pour prier et ne revient au monde que pour en prendre congé, par un éloignement graduel. Aussitôt son appel à Dieu proféré, Liébaud ne communique quasiment plus avec ses compagnons de voyage : il ne mange pas avec eux (l. 17), leur tourne le dos (l. 18 - signe qu'il les quitte) quand ils le réveillent et ne les appelle qu'à l'article de la mort. Bref il est mort au monde avant de mourir réellement: cette gradation fait de Liébaud un homme qui renonce au monde et à tous ses éléments, comme les moines. Il mérite pour cela le salut.

Une mort annoncée. Dans son sommeil il s'exclame « Gloire à toi Dieu ! »: Glaber laisse supposer qu'il a vu Dieu (l. 16). C'est, selon les auteurs médiévaux, une faveur qu'en effet le Seigneur peut accorder aux fidèles à l'approche de leur mort. Le soir, il demande à recevoir le viatique (hostie proposée au mourant): preuve qu'il sent la mort arriver. Il ne meurt donc pas à l'improviste: Dieu lui accorde cette grâce de pouvoir se préparer au passage. La communion reçue à l'heure de la mort est le plus important des rites entourant celle-ci. Ne pas oublier que communier, c'est communier avec les souffrances et la mort du Christ ; c'est aussi une condition nécessaire de la Résurrection. C'est une aide « à la grande migration » qui rend le Christ très proche. L'extrême-onction, que Glaber ne mentionne pas, est cependant parfaitement attestée à l'époque.

La mort n'est pas accompagnée de souffrances : Liébaud s'est couché le visage joyeux (l.15), il a eu une vision pendant son sommeil et salue ses amis avec douceur (l.19). Glaber voit certainement dans cet épisode la preuve de l'intervention généreuse du Christ qui n'est pas resté sourd à l'appel lancé par un pèlerin à la piété fervente. Il en profite d'ailleurs pour faire une rapide leçon de morale, fustigeant ceux qui partent en pèlerinage pour se faire bien voir (l. 20-21) : le phénomène devait exister même si en tant que moine Glaber ne perd pas une occasion d'insister sur la vertu de l'humilité et de dénoncer la vanité.

Bref une mort très chrétienne, qui est un modèle pour les lecteurs des *Histoires*. L'épisode de Liébaud relève du genre hagiographique (même si Liébaud n'est pas un saint, sa mort rappelle celle des saints) ; l'épisode est presque un *exemplum*. Un laïc peut donc faire son salut tel est le message de Glaber qui en même temps diffuse un modèle de perfection chrétienne.

Si le récit donné par Glaber est très littéraire, si l'on peut supposer qu'il a remanié le discours de Liébaud de façon à en faire un discours exemplaire, il n'y a pas de raisons de douter de la véracité de l'histoire: celle d'un pèlerin très pieux, qui a trouvé la mort lors de son pèlerinage en Terre Sainte et qui a certainement fait montre d'une piété exemplaire.

II- JERUSALEM VILLE SAINTE

C'est une banalité, une évidence au Moyen Age: Jérusalem est la ville sainte par excellence du christianisme.

1) Un lieu saint par excellence : Jérusalem.

C'est à Jérusalem qu'ont eu lieu les événements fondateurs du christianisme, c'est ici qu'auront lieu les événements ultimes: ce que rappelle le discours de Liébaud (l. 10-14). Dans une conception religieuse, Jérusalem est bien le centre du monde. Au XI^e siècle, elle est aux mains des Musulmans qui l'ont conquise dès 637 après un long siège.

Que vient-on chercher dans la ville sainte ? D'abord visiter le Saint-Sépulcre (l.1), église érigée au-dessus du tombeau du Christ par Constantin le Grand (constituée d'une rotonde *Agia Anastasis* la « Sainte Résurrection », édifiée au-dessus du tombeau du Christ, et d'une basilique, le Martyrium). L'ensemble est détruit par le calife Al Hakim en 1009 (même le tombeau du Christ a été pulvérisé) et rebâti à partir de 1027 grâce à l'empereur byzantin Constantin VIII.

C'est en effet en 1027 que le successeur d'Al Hakim autorise la reconstruction de la basilique, contre versement d'un tribut et aux frais des chrétiens (le soi disant pacte d'Omar - vers 717-720- qui fixe les conditions de vie des dhimmis interdit en effet toute construction ou toute restauration d'église ou de synagogue, son application stricte condamnerait les religions juive et chrétienne à une mort lente). Les travaux n'étaient d'ailleurs pas achevés en 1033 puisqu'en 1038 un traité conclu entre les Fatimides et Byzance confirme l'autorisation accordée en 1027. C'est en 1048, sous le règne de l'empereur Constantin IX Monomaque (1042-1055), qu'a lieu la nouvelle dédicace de l'église.

On peut se demander si une des raisons de l'engouement pour Jérusalem et de la vogue de pèlerinages n'est pas liée à l'émotion de la destruction puis à la reconstruction récente de la basilique. Le Saint-Sépulcre est le monument le plus visité par les pèlerins occidentaux comme orientaux. Les autres lieux de dévotion étant l'église du Golgotha, l'église Sainte-Marie dans la vallée de Josaphat, le Mont des Oliviers (lieu de l'Ascension), entre autres.

2) Mourir à Jérusalem

Les pèlerins se rendent à Jérusalem pour visiter le Saint-Sépulcre, mais aussi, à en croire Glaber, pour y mourir (l. 5). Il s'agit dans ce cas d'être enterré dans la ville sainte par excellence : dans la ligne des enterrements *ad sanctos*, de plus en plus à la mode au XI^e siècle, y a-t-il meilleure sépulture ? De la sorte le défunt sera le mieux placé lors de la résurrection finale mais, surtout, il peut escompter bénéficier des mérites, des prières et de toute l'atmosphère de dévotion qui règne à Jérusalem. Ce que ces pèlerins attendent en étant ensevelis sur place c'est donc l'intercession salvatrice des prêtres et moines de la ville et, principalement, celle du Christ toujours présent là où il est mort et là où il est monté au ciel. Plus qu'un enterrement *ad sanctos*, la sépulture à Jérusalem est un enterrement *ad Sanctam*, dans la ville la plus sainte du christianisme. Si l'attitude est eschatologique, rien ne permet de dire que ces pèlerins pensent que la fin des temps est imminente. La question n'a pour eux sans doute aucune importance dès lors qu'ils sont enterrés sur place.

Il reste que Glaber exagère car on connaît, d'après ses *Histoires* comme d'après la *Chronique* d'Adhémar de Chabannes (Le comte Guillaume Taillefer meurt à son retour de Terre Sainte, en avril 1028), davantage de pèlerins qui sont revenus de Jérusalem que d'hommes ou de femmes qui y ont achevé leur vie. On peut supposer que ceux qui partent pour y être enterrés sont ceux qui se sentent proches de leur fin, qui sont âgés (comme Adson de Montier-en-Der parti très âgé en 992) ; ceux qui sont plus jeunes au contraire escomptent bien revenir dans leur patrie et la faire bénéficier des reliques rapportées de Terre sainte, comme le montrent les intentions d'Oury évêque d'Orléans.

3) Jérusalem terre de miracles et de reliques

C'est l'attitude d'Oury évêque d'Orléans (1021-1035) qui permet d'aborder ce thème (l.24-30). L'homme a laissé une trace peu glorieuse dans l'histoire puisqu'il figure parmi les juges qui condamnent au bûcher les hérétiques d'Orléans (1022). Il a été l'allié du canoniste Fulbert de Chartres. Etre un prélat ambitieux, mêlé aux intrigues politiques n'empêche pas d'être pieux. Oury se rend en effet à Jérusalem au moment de la semaine sainte - moment le plus intense de l'année liturgique et occasion du pèlerinage le plus émouvant pour un chrétien - et visite le Saint-Sépulcre. Il assiste à un miracle bien connu, celui des lampes qui s'allument toutes seules dans le sanctuaire (passage entre crochets l. 26-26).

L'histoire du feu miraculeux peut ne pas être commentée puisque le passage est entre crochets. Mais c'est un classique assez connu. On peut rappeler qu'il s'agissait d'un tour de passe-passe aux arrière-plans touristiques. Depuis le IX^e siècle les sources mentionnent ce phénomène: le soir du Samedi saint les lampes s'allument toutes seules dans l'église du Saint-Sépulcre. Probablement les avait-on reliées entre elles par un mince fil imprégné d'huile et auquel un clerc dissimulé mettait feu (explication donnée dans des sources médiévales elles-mêmes). Oury rapporte d'ailleurs, dit Glaber dans un passage ici non repris, une de ces lampes, destinée à accomplir des miracles aussi bien à Orléans qu'à Jérusalem : le pouvoir thaumaturgique d'un objet sacré ne s'arrête pas aux limites de son sanctuaire d'origine.

Autre témoignage de la spiritualité du temps : le fait qu'Oury rapporte un morceau de la vraie Croix à Robert le Pieux, cadeau de l'empereur de Byzance, Constantin VIII (l.27-28). Le culte de la vraie Croix est très largement répandu en Orient, depuis Héraclius notamment qui, en 630, réinstalla la sainte relique à Jérusalem mais la dévotion envers la Croix a gagné depuis longtemps l'Occident, dès l'époque carolingienne et Cluny - auquel Glaber est très lié - lui a insufflé une vigueur nouvelle. On trouve des reliques de la Croix en nombre de plus en plus élevé. Cette dévotion est un signe de la piété christocentrique qui s'affirme au XI^e siècle.

Ce cadeau manifeste la volonté de faire plaisir au roi de France; peut-être était-ce une réponse à une demande du roi de France (c'est même probable) ? En tout cas il y a réciprocité mais le cadeau de Robert le Pieux n'a rien de spirituel (une belle épée et son fourreau l.29). On voit le rôle d'Oury ambassadeur et intermédiaire entre les deux princes, rôle qui ne peut pas étonner à une époque où les évêques sont habitués à ces fonctions d'ambassadeur. Peut-être Oury a-t-il été chargé d'une mission par Robert le Pieux, peut-être a-t-il profité de son pèlerinage pour servir d'intermédiaire entre les souverains. Il serait excessif de voir dans cet échange le signe d'une alliance entre l'empire de Byzance et le royaume de France.

III- L'ANNIVERSAIRE DE LA PASSION

1) La date de 1033 est sujette à caution.

C'était l'élément le plus difficile et subtil du commentaire. Le jury a valorisé ceux qui s'interrogeaient sur ce point mais n'a pas sanctionné les autres.

La plupart des historiens ont placé ce pèlerinage en 1033. Certains en tirent argument pour affirmer l'existence parmi les fidèles d'attentes ou de craintes millénaristes, qui ressurgissent après les espoirs déçus de l'an mil. On peut faire quelques remarques, voire proposer une datation précise du pèlerinage décrit par Glaber.

Glaber ne situe pas ce pèlerinage en 1033 mais aux alentours de cette date. Il ne donne pas d'indication précise (il décrit ce pèlerinage immédiatement après avoir présenté la famine de 1030-1033 et le mouvement de paix de 1033). Le texte ne donne ici que la formule vague, habituelle chez lui: « Dans le même temps » cf l. 1 et 24. Aucun document ne parle d'un pèlerinage en 1033 comme l'indique A. Grabois qui a fait une recension exhaustive de ces sources.

Les personnages et les faits cités par Glaber ne peuvent pas s'être produits en 1033. Les candidats pouvaient le voir grâce aux notes de bas de page.

Oury rapporte un morceau de la vraie Croix à Robert le Pieux, cadeau de l'empereur Constantin VIII. Or Robert le Pieux est mort en 1031 et Constantin a régné de 1025 à 1028, par conséquent le séjour d'Oury à Jérusalem ne peut avoir eu lieu qu'entre 1025 et 1028. C'est aussi le cas de Liébaud puisque Glaber indique que le voyage d'Oury eut lieu « dans le même temps » que le sien. On connaît d'ailleurs un important pèlerinage en 1026-1027 et un autre d'aussi grande ampleur en 1035, auquel participèrent des nobles d'envergure comme Foulque Nerra comte d'Anjou et Robert duc

de Normandie. Il n'est pas impossible que Glaber, pour les besoins de son entreprise, ait déplacé l'un d'eux à l'année 1033 ou tout simplement les ait amalgamés, constatant qu'ils s'étaient déroulés de part et d'autre du millénaire de la Passion. Cette pratique ne lui est pas étrangère puisqu'il n'hésite pas à décaler les dates du décès de plusieurs personnages importants afin de les faire coïncider avec les millièmes anniversaires de l'Incarnation ou de la Passion.

Un dernier détail renforce les soupçons : aucun de ces grands pèlerinages collectifs ne s'est déroulé en dehors de la direction d'un évêque ou d'un abbé notoire (Richard de Saint-Vanne en 1027, l'évêque Gunther de Bamberg en 1064-1065). Qui conduisait les pèlerins de 1033 ? Glaber ne le dit pas.

Un élément, que les candidats ne pouvaient pas connaître, confirme cette analyse: Liébaud d'Autun est mentionné par une autre chronique, celle d'Hugues de Flavigny (XII^e siècle). Son aventure, écrit Hugues, aurait décidé l'abbé Richard de Saint-Vanne à partir pour Jérusalem. Or l'abbé réformateur est parti en octobre 1026⁵. Liébaud a donc dû se trouver en Terre Sainte au plus tard en 1026 et non 1030-1033. Glaber dit avoir eu vent de la mort de Liébaud par des pèlerins de retour de Jérusalem, qu'il a rencontrés à Saint-Pierre de Bèze (l.23). Mais nous ne savons pas exactement quand - ni combien de temps - il passa dans ce monastère...

Bref les faits rapportés par Glaber peuvent être situés vers 1026. Glaber n'a d'ailleurs jamais écrit dit que tout se passait en 1033: il situe les choses aux alentours du millénaire de la Passion, « à cette époque » (*Per idem tempus*). Ce sont les historiens qui ont placé les faits en 1033 et ont donc fait dire à Glaber ce qu'il ne dit pas.

2) L'évocation de l'Antéchrist, signe d'une attente de la fin des temps ?

L'afflux de pèlerins est un phénomène inouï (l. 31-32). Glaber souligne l'originalité de son époque et la grande innovation que constituent les pèlerinages massifs à Jérusalem. Cela va dans le sens de son projet, qui est de montrer qu'aux alentours du millénaire de la Passion se sont produits des événements exceptionnels. Mais le caractère exceptionnel du phénomène a entraîné des interrogations et les réponses fournies parlent de l'Antéchrist. A-t-on ici un indice de la diffusion de craintes ou d'espoirs apocalyptiques ? Glaber a déjà mentionné l'exceptionnel afflux de pèlerins en 1015 dans un autre passage de son livre. Ce pèlerinage annonçait-il, du moins aux yeux de certains, la prochaine arrivée de l'Antéchrist (l. 31-35) ?

Les candidats devaient indiquer qui est l'Antéchrist (manifestation du fils de Satan, qui arrivera à la fin des temps et persécutera l'humanité pendant 3 ans avant de mourir vaincu par le Christ). On s'intéresse à cette incarnation du mal depuis le milieu du X^e siècle (cf. la rédaction entre 948 et 954 par Adson de Montier en Der d'un court traité *De adventu et tempore Antichristi*).

Il faut noter qu'il s'agit d'un commentaire effectué par quelques clercs, non le mobile animant les foules de pèlerins. Ces clercs sont-ils inquiets ? Leur lecture révèle-t-elle des angoisses apocalyptiques suscitées par la concordance entre les prophéties scripturaires et le phénomène constaté ? Ce n'est pas certain. Les clercs se livrent à une lecture du phénomène et ils y voient un « présage » l. 33. Ils ne disent pas que l'afflux des pèlerins est un signe de l'action actuelle de l'Antéchrist, mais un présage des conséquences de sa venue future sur terre. C'est là un détail du texte difficile à voir pour les candidats mais important.

Le présage est un « signe », ce qui correspond au projet de Glaber attaché à relever les signes émis par Dieu. Quand les clercs parlent de présage il s'agit simplement d'une « répétition »: ils lisent cet afflux de pèlerins comme un film projetant ce qui va se passer plus tard. Ils n'expliquent pas le phénomène autrement que comme étant une préfiguration annoncée dans les Ecritures saintes. Ce qui se passe maintenant va se reproduire à l'identique le jour de la venue de l'Antéchrist. Il y a là un côté rassurant: on trouve à un phénomène déroutant une explication qui gît dans les Ecritures. Donc ce qui se produit, bien que stupéfiant, est dans l'ordre des choses. Le pèlerinage massif est un rappel, un avertissement. Rien n'indique dans le propos des clercs et encore moins dans le commentaire de Glaber (l. 35-37) que l'on s'attend à une arrivée prochaine de l'Antéchrist. Cette production de signes

⁵ Hugues de Flavigny, *Chronicon*, MGH SS, t. VIII, p. 393.

relève de ce que l'on pourrait appeler la dimension pédagogique du christianisme, où régulièrement, les éléments essentiels de la foi sont rappelés aux fidèles.

Glaber ne reprend pas cette idée à son compte. Prudemment, il ne souscrit pas à l'interprétation des clercs et explique lui-même dans un autre passage de ses *Histoires* l'afflux des pèlerins par la conversion des Hongrois au christianisme qui rend désormais bien plus aisé le voyage. L'explication de la dernière phrase (l. 36-37) était délicate: Glaber refuse de discuter sur un seul point, le fait de savoir si oui ou non l'Antéchrist séduira aussi les élus (cf. le « si cela est possible »). Il termine en estimant que, même séduits par l'Antéchrist, les élus seront de toutes façons sauvés. C'est ce point qui est l'objet de son interrogation et de sa prudence, et non pas la question de la proximité éventuelle de la venue de l'Antéchrist.

Glaber prend en outre la défense des pèlerins, dont la peine et la dévotion recevront leur salaire: ce sont donc de bons chrétiens, non des fidèles abusés par le démon. Il a d'ailleurs rencontré des pèlerins (l.22) et fait de la piété de Liébaud, voire d'Oury, un modèle. Il n'entend pas non plus infirmer les vérités scripturaires: nul doute pour lui qu'un jour l'Antéchrist viendra et séduira les nations, y compris peut-être même les élus, mais pour l'instant il ne veut pas débattre de ce dernier point (théologiquement très complexe puisqu'il suppose que les élus puissent à la dernière minute se laisser abuser par le mal).

Ce passage fut déformé par les historiens qui y virent l'affirmation de craintes eschatologiques chez les clercs, ou d'angoisses millénaristes parmi les foules. Lu trop vite, il se mit à signifier que des foules entières se rendirent à Jérusalem pour y vivre la fin des temps.

CONCLUSION

Un texte qui permet de mettre en lumière la méthode et les objets de l'historien Raoul Glaber: attention portée à ce qui sort de l'ordinaire, utilisation de témoignages directs, sensibilité aux événements contemporains auxquels il cherche à donner un sens. Assurément un bon narrateur, animé d'une vision précise de l'Histoire.

Glaber recense les signes envoyés par Dieu pour rappeler aux hommes l'importance de l'Incarnation et de la Passion. A l'occasion des deux millénaires-anniversaires les hommes peuvent se réconcilier avec la Divinité, en méditant sur le sens des mystères que sont l'Incarnation et la Passion. Raoul Glaber est l'historien du millénaire de la Passion, non des peurs de la fin des temps. Il ne dévoile pas d'inquiétudes eschatologiques personnelles ni de craintes millénaristes parmi les foules des fidèles. Derrière les aspects narratifs, il a un projet d'explication et de décryptage du réel, appuyé sur sa propre réflexion et sur des témoignages oraux.

Le texte est un excellent révélateur des mentalités religieuses et de la spiritualité du XI^e siècle (voir les analyses d'A. Vauchez): place de Jérusalem, dévotion au Christ, religion de l'action et non de la seule contemplation, féminisation du religieux, ferveur envers les reliques, etc. Le centre d'intérêt de Glaber est la religion vécue, car c'est par elle que se mesure l'intensité de la foi, donc l'efficacité des signes envoyés par Dieu.

Il est évident que tout le texte, notamment le discours de Liébaud, relève de l'idéologie de Cluny: christocentrisme, glorification de Dieu ("Gloire à toi"), exaltation du pèlerinage, importance des liens entre morts et vivants (cf pratique de la prière perpétuelle à Cluny, introduction du jour des morts le 2 novembre par Odilon).

Sans vouloir abusivement généraliser à partir des exemples fournis par le chroniqueur bourguignon, force est de constater la vitalité du christianisme au tournant du XI^e siècle et la vivacité de la foi qui s'exprime dans la dévotion et l'enthousiasme des pèlerins. Jérusalem dès le premier tiers du XI^e siècle exerce sur les croyants une fascination exceptionnelle, qui annonce déjà les enthousiasmes de la fin du siècle et le déclenchement de la première Croisade. Par la suite la vogue des pèlerinages s'est amplifiée: les pèlerins furent de plus en plus nombreux au fil des années, en 1045, 1064-1065 et, bien sûr, entre 1095 et 1099.

Série sciences humaines - Explication de texte ou de documents historiques

L'exercice du commentaire de document est difficile. Si une bonne méthode est nécessaire elle n'est pas suffisante. Et si la méthode existe, il n'y a pas de recette, car chaque type de texte, chaque document, a son originalité, sa personnalité, sa richesse et ses obscurités, voire ses pièges... L'essentiel est de pratiquer encore et toujours, de lire et de relire des sources. Les conseils qui suivent sont donc des règles de base, des garde-fous. Ils ne prétendent pas donner la solution aux multiples problèmes que comporte l'étude d'un document. Ces éléments n'engagent que le commentaire d'Histoire médiévale.

Le but de l'exercice est de montrer que l'on sait comprendre un document historique. Donc on doit être capable de l'expliquer dans tous ses détails, de détecter toutes les informations qu'il contient, enfin d'en évaluer l'importance pour ses contemporains et son intérêt pour l'historien (qui sont deux choses différentes). Il faut donc exploiter la source proposée, lui donner un sens, si besoin la critiquer, avant d'en jauger la valeur.

L'introduction d'un commentaire de document suit un plan systématique. Il s'agit de présenter, situer, définir le document. Quatre éléments sont nécessaires, que l'on peut exposer dans l'ordre que l'on veut. L'analyse - le résumé - n'est plus exigée; il peut être utile de la faire pour soi, notamment pour éviter les contresens ou pour vérifier que l'on n'a rien oublié d'essentiel dans le commentaire.

L'auteur.

Il faut l'identifier, préciser notamment ce qu'il est, ce qu'il fait, au moment de la rédaction du texte. Plus c'est un homme important, moins il faut en dire, sinon on risque de rédiger une véritable dissertation biographique. Ainsi, en présence d'un capitulaire de Charlemagne, il suffit de montrer que l'on sait qui est Charlemagne et d'indiquer à quelle étape de son pouvoir ce capitulaire a été promulgué. En somme il faut exposer ce qui dans la vie ou l'œuvre de l'auteur permet de comprendre le texte.

La nature du document.

Il faut la définir : ordonnance, traité de paix, testament, décision de justice. Il faut ensuite penser à ce que cette nature implique: un testament ne contient pas les mêmes informations qu'une lettre à un ami. Une sentence d'un tribunal ne dit pas forcément quel conflit est à l'origine du procès. Il faut ensuite s'interroger sur les conditions de rédaction du document en fonction de sa nature: les actes des notaires ou des rois, les canons des conciles suivent souvent des formulaires-type qui rendent obligatoires certains plans, certaines formules, certaines clauses. Cela permet de faire la part de ce qui est neuf et de ce qui est banal car lié à la nature de l'acte. Ainsi certaines formules d'amitié dans les lettres pontificales sont en réalité des formules toutes faites dont il ne faut rien déduire de trop précis. Bref, la nature du texte explique une partie de son contenu; ce n'est pas qu'une question de forme.

La date.

En général, elle est donnée. Il faut alors réfléchir à sa signification, voire à son importance éventuelle en utilisant ses connaissances. Il est évidemment très intéressant de montrer que l'on aurait pu trouver sans aide cette date, en partant des indications que le texte comporte (par exemple s'il indique que l'on est dans telle année de règne d'un roi par ailleurs connu, s'il se réfère à tel ou tel mode de détermination du début de l'année - style du 1er janvier ou style de Pâques par exemple). Être capable de déterminer soi-même la date d'un document est une qualité d'historien, qu'il ne faut pas hésiter à manifester, si le document le permet bien sûr.

Le contexte.

C'est l'ambiance générale qui a donné naissance au document: les événements marquants dans le domaine politique, économique, culturel etc. Il faut aussi penser au contexte de production de la source elle-même: par exemple un document peut avoir été rédigé à une époque où le recours à l'écrit est rare ou au contraire en plein essor. Dans ces éléments il ne faut retenir que ce qui aide à comprendre et à situer le document. Si l'on a affaire à un document d'ordre fiscal, il y a peu de chances

qu'un rappel sur l'apparition de nouvelles formes musicales soit utile... Il ne faut évidemment jamais évoquer les années qui ont suivi la date du texte; en revanche, en fonction du texte, de son contenu, on peut remonter un an en arrière ou dix ans. Tout dépend du document. C'est la source qui décide, non la théorie.

La mise en place du contexte n'est pas un exercice académique ni gratuit. C'est un moment important de l'étude d'un document. Elle permet de situer le texte, d'avoir une idée des faits auxquels il répond ou s'oppose. Le contexte peut permettre d'éclairer plusieurs éléments du texte.

La fin de l'introduction doit énoncer une problématique, c'est-à-dire la question centrale posée par le document. Elle peut correspondre à un passage explicite du texte quand celui-ci tourne autour d'un axe essentiel et clair (pourquoi avoir conclu tel traité de paix ?) ou provenir d'une réflexion sur la nature, le sens et la portée du texte. Elle est suivie de l'annonce du plan. L'introduction ne doit rien comporter qui ne trouve sa place dans le commentaire lui-même : il ne faut pas anticiper sur celui-ci.

Le commentaire.

Le commentaire proprement dit repose sur trois démarches. Ces trois démarches ne constituent pas un plan de commentaire rédigé, mais sont trois attitudes essentielles pour arriver à comprendre, exploiter et interpréter un document historique. On ne doit jamais perdre de vue que tout le commentaire doit se **rivier** au texte.

* D'abord **expliquer** tout ce qui doit l'être. Identifier les noms de personnes et de lieux, préciser les dates, définir les termes techniques ou difficiles. Il faut aussi penser à définir des termes qui ne sont ni difficiles, ni techniques, mais dont le sens est spécifique de la période. En général une lecture rapide passe sans s'arrêter sur ces termes ou ces notions. Il faut s'attacher à montrer quel sens avaient pour les contemporains du texte tel mot, telle idée, tel fait et bien prendre garde aux phrases simples, qui "vont de soi" mais qui sont révélatrices d'une époque, d'une mentalité. En revanche, il faut passer sans hésiter sur ce qui est trivial. Cette étape consiste à rendre clair pour un lecteur du XXI^e siècle un document vieux de plusieurs siècles. Il s'agit en quelque sorte que le document "parle" désormais clairement à tout lecteur, même ignorant en Histoire. Ces explications ne doivent pas prendre la forme dans la rédaction du commentaire d'un glossaire ou d'un lexique à part: les définitions ou éclaircissements doivent apparaître au fur et à mesure qu'ils sont nécessaires.

* Ensuite il faut **commenter** c'est-à-dire expliquer et interpréter tous les éléments importants du texte: le sens général d'une loi, les différentes dispositions prises dans une ordonnance royale, les éléments inclus dans un testament, etc. Il s'agit de ne rien laisser de côté tout en ordonnant et en hiérarchisant les informations relevées. L'idéal est alors de dégager les thèmes principaux qui feront la charpente du commentaire.

Dans cette démarche il faut se mettre à la place de l'auteur du texte, de ses destinataires éventuels comme du public qui aurait pu à l'époque prendre connaissance du document. Il faut aussi, si le texte le rend nécessaire, se mettre à la place de ceux qui bénéficient ou qui sont au contraire lésés par les dispositions prises. Qu'y a-t-il d'important dans le texte, quel sens et quelle portée ont les différents passages? Qui est concerné par telle disposition? Pourquoi a-t-elle été prise? En quoi est-elle neuve ou au contraire traditionnelle? On répond à ces questions en utilisant ses connaissances, mais on trouve souvent la solution dans le texte lui-même: un document historique a sa propre logique, sa cohérence, qui rend compte d'une grande partie de ses éléments.

* Il y a enfin une troisième démarche, où il faut essayer de se mettre à la place d'un historien qui découvre le document. Une fois que l'on a vu tous les aspects techniques, difficiles, "étranges", une fois que l'on a compris le sens général du texte, expliqué ses différents aspects, il reste alors à se demander comment on peut **exploiter** en tant qu'historien. C'est-à-dire essayer d'en tirer toutes les informations possibles, y compris celles qui ne sont pas au cœur des intentions de l'auteur, celles qui n'ont, en apparence du moins, qu'une importance secondaire. Cette démarche est celle du chercheur. Aucun a priori ne doit la limiter; il faut essayer d'exploiter le document dans tous ses aspects, y compris formels ou matériels. Par exemple, si l'on a affaire à une ordonnance royale, il est évidemment indispensable de l'analyser, de l'expliquer, d'en indiquer les raisons, les conséquences possibles voire les limites. On aura ainsi vu le cœur du document. Mais il peut rester des éléments "marginiaux" qui intéressent néanmoins l'historien. Le roi peut au début de l'acte indiquer ses titres (sa

titulature) et énumérer ainsi les territoires sur lesquels il prétend exercer son autorité. On regardera alors si cette autorité affirmée correspond à la réalité, s'il n'y a pas éventuellement des territoires en réalité perdus. Une titulature peut ainsi exprimer un programme de conquête ou de reconquête, ou un refus d'admettre certaines pertes territoriales. Autre exemple: la liste des témoins qui figure au bas d'un acte peut fournir à l'historien une foule de renseignements. Elle indique la qualité et le nombre de ceux qui soutiennent l'auteur d'un acte et donne une idée de l'étendue de son pouvoir (et donc de ses limites). Mais elle donne aussi des informations qui intéressent l'historien à la recherche de renseignements sur la société du temps: les professions représentées, les noms en usage, etc.

Il s'agit donc de penser à toutes les informations que le document recèle, mais qui ne font pas partie des intentions ou des buts de son auteur. C'est, dans une certaine mesure, tout ce que le document nous apprend sur la société de son temps (usage de l'écrit, procédure judiciaire, religiosité exprimée par ceux qui font leur testament, etc.).

D'une manière générale, il faut interroger le texte sous toutes les coutures et s'efforcer de le faire parler, en dehors même de ce qu'il dit ouvertement et spontanément. Pour parodier un député anglais qui disait à propos du traité de Versailles: "nous presserons le citron allemand jusqu'à ce que les pépins craquent", il faut presser le texte avec le même état d'esprit...

Ces trois démarches, encore une fois, ne sont certainement pas les trois parties du commentaire rédigé. Mais elles donnent les règles, les rails à suivre tout au long du travail.

Les pièges

Dans quelle mesure faut-il introduire des connaissances extérieures, celles qui correspondent au programme que l'on a appris pendant l'année ? De ce point de vue le commentaire de texte est un exercice frustrant, un crève-cœur... On utilise ses connaissances si et seulement si elles permettent d'éclairer, de commenter, d'analyser le document. Toute information, aussi importante, aussi exceptionnelle soit-elle, mais qui n'aide pas à expliquer le texte doit être proscrite. Il faut aller chercher dans son arsenal les munitions dont on a besoin et seulement celles là. Il ne sert donc à rien de montrer que l'on a des connaissances, que l'on a beaucoup lu, encore moins d'exposer des théories ou des idées plus ou moins personnelles.

Peut-on critiquer le texte ? Oui, dans une certaine mesure. Il faut mettre en lumière les oublis volontaires de l'auteur, ses partis-pris; cela n'a de sens que dans des documents où le contenu idéologique est important. On peut aussi signaler les limites d'un type de sources. Il faut donc lire entre les lignes mais il n'y a pas à polémiquer ni à porter des jugements de valeur (il sera d'ailleurs difficile de convaincre le jury que saint Thomas était un imbécile...).

Les écueils à éviter.

Il y en a trois. La **paraphrase** qui consiste à répéter ce que dit le texte. Il faut se méfier car le danger est insidieux: on est parfois proche de la paraphrase lorsqu'on explique - et on doit le faire - certains points. Il faut alors aller vite. De ce point de vue, s'il est indispensable de citer le texte chaque fois qu'on le commente ou qu'on l'explique, il faut que les citations soient brèves (un renvoi à la ligne est le mode le plus judicieux; on peut reprendre un mot ou un groupe de mots lorsqu'ils sont particulièrement importants).

Ensuite la **dissertation** à partir du texte, qui consiste à prendre le document ou tel ou tel de ses aspects comme point de départ à tout un développement historique, exact, mais inutile car le but de l'exercice est d'étudier un document, de le comprendre et d'en montrer l'intérêt et la richesse. Le texte, tout le texte, mais rien que le texte... De même il faut éviter de faire trop de comparaisons avec d'autres textes, au risque de donner l'impression de vouloir changer l'exercice proposé. On ne citera donc un autre document que si cela est absolument nécessaire.

Enfin le **contresens**. Ne pas faire dire au texte le contraire de ce qu'il dit - donc bien prendre le temps de le lire ! Là aussi le danger est insidieux. Un document peut ainsi correspondre à un phénomène rare, ou à une attitude exceptionnelle, allant à rebours de l'évolution générale d'une période. Il peut donc contredire l'idée que l'on a d'une époque, d'un événement etc. Il peut donner à un mot un sens qui n'est pas celui habituellement retenu. Tout cela est à prendre en compte et ne rend pas le texte faux pour autant. Procéder à une **analyse**, c'est-à-dire un bref résumé du texte permet d'avoir

sous la main un condensé du sens général du document et d'éviter ainsi au fur et à mesure de l'explication de sortir de la route...

La conclusion.

Elle doit résumer rapidement les apports essentiels du commentaire. Ensuite elle doit insister sur l'**intérêt historique** du document: que nous apprend-il sur l'auteur, sur la société, sur la période? Une bonne solution consiste à se demander quelles informations essentielles ou quel type d'informations nous perdriions si ce document n'était pas en notre possession.

Enfin il faut s'interroger sur sa **portée**: la loi fut-elle appliquée ? Le traité respecté ? On peut aussi envisager cette portée sous l'angle de la diffusion: qui a pu prendre connaissance - et comprendre ! - le document. Ce n'est que dans cette partie que l'on est autorisé à dépasser la date du texte.

Il est recommandé d'écrire avec simplicité. Il ne s'agit pas de montrer que l'on est savant ou intelligent, il s'agit de dire des choses exactes.

Oral

Série sciences humaines

Les 50 candidats optionnaires admissibles ont tous passé les épreuves orales. La moyenne de l'épreuve se situe à 9,2 (écart-type = 4,6). Les notes s'échelonnent de 02 à 19 et se répartissent ainsi :

02 : 1 , 03 : 7 , 04 : 3 , 05 : 3 , 06 : 3 , 07 : 1 , 08 : 4 , 09 : 1 , 10 : 8 , 11 : 4
12 : 5 , 13 : 0 , 14 : 2 , 15 : 3 , 16 : 2 , 17 : 0 , 18 : 1 , 19 : 2

Rappelons les conditions de l'épreuve : les candidats tirent au sort un couple de sujets au choix, portant sur deux des trois périodes au programme. Ils préparent pendant une heure en ayant à leur disposition des atlas, des dictionnaires et des cartes. Leur exposé doit durer 20 minutes, à l'issue desquelles a lieu un entretien avec le jury, d'une durée d'environ 10 minutes.

Sur les trois questions au programme, les candidats ont accordé la préférence à l'Histoire moderne (choisie à 23 reprises) puis à l'Histoire médiévale (choisie à 19 reprises) et enfin à l'Histoire contemporaine (choisie à 8 reprises seulement). La question de tronc commun a donc été privilégiée, tandis que, des deux questions d'option, celle traitant de l'Histoire de l'Afrique a été le plus souvent évitée. Cette fuite devant une partie du programme a surpris le jury, d'autant que la question ne faisait l'objet que d'un nombre limité d'ouvrages, en français, et qu'elle paraissait plus aisée à cerner, le jury tenant compte de ce fait dans ses exigences.

Le traitement des sujets a donné lieu à des prestations très inégales. La difficulté supposée des questions ne s'est pas toujours vérifiée. Ainsi, certaines leçons classiques ont été l'occasion de très bons exposés (« Saint François », « Les ordres mendiants », « La contre-révolution ») ou d'échecs (« L'architecture gothique », « L'Afrique et la Première Guerre mondiale », « Les paysans et la Révolution française »). Réciproquement, des sujets jugés a priori difficiles, et pour lesquels – il faut que les étudiants s'en persuadent – le jury est moins exigeant, ont permis à des candidats de faire des exposés excellents, voire brillants (« Jérusalem dans l'imaginaire chrétien », « Racisme et colonisation », « L'apprentissage de la politique, 1789-1815 »). Beaucoup des candidats ont fait montre de la précision de leurs connaissances – y compris dans des leçons par ailleurs mal construites ou incomplètes - même si, inversement, certaines questions ont révélé de surprenantes impasses.

Nous voudrions ici rappeler les règles du jeu, et signaler les défauts majeurs apparus lors de cette session, afin que les futurs candidats s'efforcent de les éviter.

Des défauts formels récurrents peuvent aisément être corrigés. Bien des candidats ne tiennent pas leur temps, et capitulent au bout de 15 minutes. C'est d'autant plus regrettable que parfois, sollicités par le jury, ils montrent qu'ils disposaient des connaissances nécessaires pour compléter leur exposé. D'autres, plus rares, ne maîtrisent pas leur temps, emportés qu'ils sont par l'immense fresque qu'ils voudraient dessiner - souvent parce qu'ils n'ont pas eu beaucoup d'égards pour l'intitulé exact de

leur sujet-. Nous insistons donc : pour formelle qu'elle paraisse, la maîtrise du temps fait partie des contraintes de l'épreuve. Aussi ne comprenons-nous pas que certains candidats ne se munissent d'aucune montre ni réveil, qui leur permettraient de surveiller l'écoulement du temps fatidique ! Deuxième précaution indispensable : il convient de bannir tout emploi du futur historique, même (et surtout) le futur proche : raconte-t-on l'histoire au futur ?

Le troisième défaut touche à la construction de l'exposé. Rappelons ces évidences : le jury attend du candidat qu'il définisse précisément le sens, les limites, la problématique de son sujet, avec un minimum de rigueur intellectuelle. Bien des exposés ont dérapé, faute d'une attention suffisante portée aux termes mêmes de l'intitulé, faute d'une réflexion rigoureuse sur cet énoncé. Telle devrait pourtant être la fonction d'une introduction honnêtement problématisée. On ne saurait donc se contenter d'un récit passe-partout : c'est au candidat, et non au jury, à faire le tri dans ses connaissances. Le jury a également sanctionné tous les "détournements" de sujet, plus ou moins consciemment assumés par les candidats. Inversement, cet effort de définition claire et rigoureuse d'une problématique adaptée ne doit pas conduire à un hyper-criticisme, comme si les candidats voulaient trop bien faire : en clair, on évitera de couper les cheveux en quatre, et de transformer un problème historique assez simple en abîme de complexité ! Nos sujets ne comportent pas de "pièges", et nous attendons des candidats une définition et un développement simples, clairs, argumentés. Tout autant que des connaissances, les candidats doivent montrer des qualités intellectuelles : rigueur, capacité à définir un sujet, à bâtir une démonstration, à réfléchir en historien. Rien, donc, qui ne soit raisonnablement à leur portée, au terme de deux années de classes préparatoires : nos exigences sont bien sûr ajustées à ces conditions de préparation, intenses mais brèves.

Le jury apprécie que les candidats aient conscience de l'existence de certains débats historiographiques (sur le millénarisme médiéval, le Directoire ou encore l'esclavage et la violence coloniale). En l'occurrence, on n'attend évidemment pas une prise de position, mais un exposé simple et clair des différentes thèses en présence. La capacité à montrer que plusieurs interprétations peuvent s'opposer, au sujet d'un même fait historique, est une qualité d'historien à laquelle le jury est sensible. Inversement, la naïveté ou l'inconscience devant l'interprétation partisane pénalisent le candidat.

Tous les plans sont acceptables, pourvu qu'ils répondent à une logique démonstrative, organisée en 2 ou 3 grands points. Le plan chronologique ne doit pas être un recours paresseux cherchant à masquer une absence de problématique : on évitera la simple séparation en fonction des siècles pour l'Histoire médiévale ou au fil des régimes successifs pour la Révolution française ; les césures chronologiques doivent avoir un sens.

Le jury a été surpris des difficultés éprouvées par de nombreux candidats à présenter de manière simple des mécanismes économiques, ou à prendre conscience de l'importance des phénomènes juridiques ou politiques : traiter de la citoyenneté pendant la Révolution française ne peut se faire sans une présentation précise des différents modes de scrutin et de suffrage en vigueur. De même on ne peut pas évoquer l'évolution de l'opinion sans prendre en compte l'enjeu foncier. S'agissant de l'Afrique, on ne peut pas omettre les éléments juridiques lorsque l'on traite du statut des colonisés. Ce manque de « sens pratique », cette faible sensibilité aux réalités économiques ou juridiques et à leurs effets concrets, ont constitué un défaut fréquent, alors que les candidats versaient très facilement dans des interprétations culturalistes ou psychologisantes le plus souvent peu argumentées. La tendance à l'explication de type psychologique, en particulier, est récurrente : la Révolution française devient le « meurtre du père », tandis que certains enjeux sociaux et économiques fondamentaux (la propriété !) sont négligés. Les candidats répugnent à penser l'existence de contradictions et de réalités ou volontés contradictoires, qu'ils résolvent paresseusement en termes psychologiques (la schizophrénie a bon dos...). Quelques clichés demeurent tenaces, telles les vagues millénaristes qui auraient secoué le XI^e siècle... Ce sont là des défauts qui devraient être aisément corrigés, eu égard à la qualité des candidats et de leur préparation, dont plus de la moitié des leçons ont fortement et honorablement témoigné.

Si dans l'ensemble les candidats se sont exprimés de manière claire et aussi naturelle que le permettait la tension inévitable en les circonstances, quelques prestations ont été entachées par un certain relâchement dans l'expression ou dans l'attitude : certains candidats souhaitaient manifestement en finir au plus vite avec le jeu des questions, alors qu'ils ne pouvaient qu'y gagner des points, et quelques-uns, fort rares il est vrai, ont même tenu à inverser les rôles, répondant aux questions par d'autres questions... Le jury préfère le naturel sincère d'un candidat déclarant ignorer la réponse à la question posée, aux interminables arguties alambiquées émaillées d'expressions aussi creuses que pédantes. Enfin, le jury ne saurait se laisser illusionner par les effets de connivence, telle

la tactique de l'accumulation de noms : s'il est normal qu'à l'oral, avec une préparation affinée et plus pointue qu'à l'écrit, les candidats montrent leur connaissance de l'historiographie, encore faut-il que les noms des historiens soient cités à bon escient, et pour de bonnes raisons, que le candidat pourra expliciter le cas échéant. Connaître l'apport majeur (en gros) de tel ou tel auteur est une chose ; multiplier les noms en avalanche, « à l'esbrouffe », en est une autre.

Enfin, une seule leçon a utilisé une carte : le jury insiste donc sur la nécessité de s'appuyer sur les atlas ou les cartes mises à la disposition des candidats, qui permettent de pallier quelques ignorances géographiques et donnent plus de vie et de clarté à l'exposé. Il ne faut pas non plus hésiter à faire des schémas : une leçon sur l'architecture gothique se comprend mieux dès lors qu'on l'illustre de croquis, même rapides.

L'entretien qui suit l'exposé fait partie intégrante de l'épreuve : il faut tenir et "se battre" jusqu'au bout. Les questions posées ne visent nullement à déstabiliser le candidat, mais au contraire à l'aider à préciser son analyse, à approfondir certains points qu'il n'aurait pas eu le temps de traiter plus amplement, voire à corriger certains aspects de l'exposé, pour aller ensuite plus loin au besoin. Trop souvent, les candidats cherchent "le piège" et s'inquiètent, parce que la réponse leur semble trop évidente : il faut alors la leur arracher ! Répétons-le donc une fois de plus : nuls pièges, mais une maïeutique élémentaire et loyale.

Nous encourageons les futurs candidats à assister aux oraux, qui sont publics, pour se familiariser avec ces règles du jeu (mais la présence des parents n'est pas indispensable, et risque même de perturber les candidats).

Ces rappels et conseils ne doivent pas masquer la satisfaction que nous avons éprouvée à entendre des exposés clairement bâtis, présentés de façon nuancée, vivante, naturelle et chaleureuse. Les meilleurs candidats ont manifesté de solides connaissances, mais aussi une certaine "intelligence historique", à laquelle le jury a été très sensible.